PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

A. A. S.	*Acta Apostolicæ Sedis.*
A. S. S.	*Acta Sanctæ Sedis.*
C.	Canon, (du Code).
n., nn.	numéros.
lat. sent.	*latæ sententiæ.*
fer. sent.	*ferendæ sententiæ.*
S. C.	Sacrée Congrégation.
Dict. de dr. can. ...	*Dictionnaire de droit canonique* (publié chez Letouzey).
Coll. P. F.	*Collectanea de Propaganda Fide.*
N. R. Th.	*Nouvelle Revue théologique (Louvain).*
R. C. R.	*Revue des communautés religieuses (Louvain).*
Com. pro rel.	*Commentarium pro religiosis (Rome).*
Per.	*Periodica de re morali, canonica et liturgica* (Rome).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LIVRE PREMIER : RÈGLES GÉNÉRALES

LIVRE II : DES PERSONNES

Numéros

TROISIÈME PARTIE. — PROCÉDURE ADMINISTRATIVE.

LIVRE V : DÉLITS ET PEINES

PREMIÈRE PARTIE. — DÉLITS.

DEUXIÈME PARTIE. — PEINES. PRINCIPES, C. 2214 ... 963

SECTION I. Peines en général.

SECTION II. — Les différentes espèces de peines.